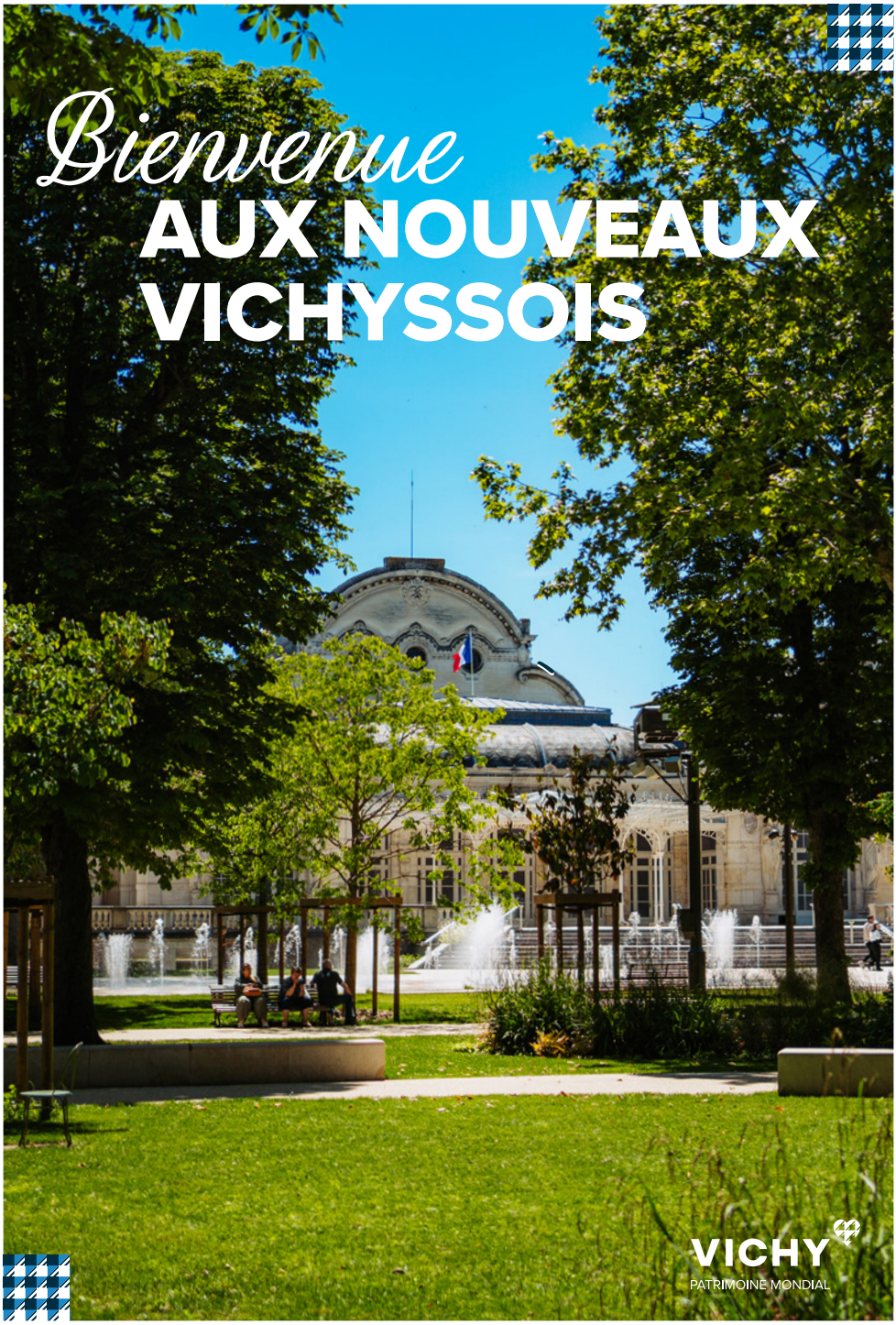
Bienvenue
AUX NOUVEAUX
VICHYSSOIS
VICHY
PATRIMOINE MONDIAL

Bienvenue aux nouveaux Vichyssois !

La Ville de Vichy est heureuse de vous compter parmi ses habitants et vous souhaite la bienvenue.
Ce livret d'accueil a été conçu pour faciliter votre quotidien, retrouvez notre annuaire sur les pages 8 à 12.
L'accueil de la Mairie est joignable au **04 70 30 17 17**.

AVF (Accueil des Villes Françaises)
Découvrir Vichy, participer à des activités culturelles ou de loisirs, rencontrer de nouveaux arrivants ou des Vichyssois, l'association AVF est à votre disposition. Renseignements et permanences à la Maison des Associations, place de l'Hôtel de Ville ou au **04 70 97 74 79**.

Photos : Joël Damase, Jérôme Mondière, J.M. Gueugnot, Vichy Communauté, 4Vents, Fauconnerie Team, Yann Allaix, Emma Bonhomme, Laurence Plancke, DR - Conception : Direction de la Communication de la Ville de Vichy - Impression : www.limprimeur.online



Sommaire

Page

La mairie à votre service ..... 8 - 9

Numéros d'urgence 10

Contacts utiles ..... 11 - 12

Vichy pratique

- Effectuer des démarches administratives ..... 13 - 14
- S'informer ..... 14 - 15
- Sport - Loisirs - Jeunesse 17
- Culture 18
- Commerces, foires et marchés ..... 19 - 21
- Se déplacer ..... 22 - 23
- Tourisme « Vichy Destinations » 23
- Les quartiers ..... 24 - 27

Vichy, ville propre

- Collecte et déchets ménagers ..... 28 - 31
- Mon chien en ville ..... 32 - 33

Le Conseil municipal ..... 34 - 35

Le Conseil municipal des Jeunes 36



LES GRANDES VILLES D'EAUX D'EUROPE

VICHY
PATRIMOINE MONDIAL

Baden-Baden
Allemagne



Bad Ems
Allemagne



Bad Kissingen
Allemagne



Bath
Royaume-Uni



Vichy
France



Baden bei Wien
Autriche



Františkovy Lázně
République Tchèque



Karlovy Vary
République Tchèque



Mariánské Lázně
République Tchèque



Montecatini Terme
Italie



Spa
Belgique



Décision du 24 juillet 2021
44e comité du patrimoine mondial

VICHY-PATRIMOINE-MONDIAL.COM

inscrites au Patrimoine mondial UNESCO

VICHY, INSCRITE AU PATRIMOINE MONDIAL

Le 24 juillet 2021, le 44e comité du patrimoine mondial réuni à Fuzhou (Chine), a inscrit les 11 Grandes villes d'eaux d'Europe dont Vichy sur la Liste du patrimoine mondial, reconnaissant leur valeur universelle exceptionnelle.

Une coopération renforcée...

Ce bien transnational (réunissant sept pays différents) est reconnu comme apportant un témoignage exceptionnel sur le phénomène du thermalisme européen qui a atteint son apogée entre le XVIIIe siècle et les premières décennies du XXe siècle.

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial apporte une meilleure protection et une coopération renforcée dans les domaines de la conservation du patrimoine, du thermalisme/santé, du tourisme et de la promotion.



Bienvenue à Vichy,

Choisir de s'installer à Vichy, c'est faire le choix d'une ville à taille humaine où il fait bon vivre, travailler, étudier, entreprendre et construire ses projets de vie. Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite la bienvenue dans notre belle cité.

Ville d'histoire et d'avenir, Vichy puise sa force dans un héritage exceptionnel reconnu à l'échelle internationale avec son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette reconnaissance consacre l'identité singulière d'une grande ville d'eaux dont le développement s'est construit autour du thermalisme, du bien-être et de l'accueil.

Aujourd'hui encore, Vichy cultive les qualités qui font la réputation des grandes stations : un environnement préservé, des parcs remarquables, une attention portée à la santé et à la qualité de vie, des équipements de premier plan et une offre culturelle, sportive et de loisirs accessible à tous. Ici, la douceur de vivre s'allie au dynamisme d'un territoire tourné vers l'avenir.

Ville attractive, Vichy accueille chaque année de nouveaux habitants, des étudiants, des familles, des actifs, de jeunes retraités et des entrepreneurs séduits par cet équilibre entre vitalité urbaine et qualité de vie.

Au fil des pages de ce guide, vous découvrirez les nombreux services mis à votre disposition, les associations, les équipements et les démarches qui faciliteront votre installation et votre intégration dans la vie locale. Je vous invite également à participer à la vie de votre quartier, à rencontrer les acteurs du territoire et à profiter pleinement de tout ce que Vichy a à offrir.

Je forme le vœu que vous trouviez ici un cadre de vie propice à votre épanouissement personnel, familial et professionnel.

Très chaleureusement,

Frédéric AGUILERA
Maire de Vichy,
Président de Vichy Communauté,
Vice-président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes





Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec un grand plaisir que L'Accueil des Villes Françaises s'associe à la Ville pour vous souhaiter la bienvenue à Vichy.

Le but de notre association, active à Vichy depuis plus de 50 ans, est d'aider les Vichyssois, et plus particulièrement ceux qui sont arrivés depuis peu, à s'intégrer dans leur nouvel environnement, en proposant des rencontres autour d'activités diverses. Ces activités permettent de découvrir la région, au cours de marches ou de sorties découvertes, ou de favoriser les échanges autour d'animations manuelles, ludiques, ou culturelles.

Que vous vouliez contribuer activement à la vie de notre association, proposer de nouvelles idées ou simplement partager des moments conviviaux, venez nous rendre visite lors des permanences du lundi et du mercredi à la Maison des associations, où nos bénévoles seront ravi(e)s de vous conseiller et de répondre à toutes vos questions.

Au plaisir de vous voir bientôt.

Dominique DEFOSSEZ
Présidente AVF Vichy
et ses environs

La mairie à votre service

Mairie de Vichy - Place de l'Hôtel de Ville - BP 42158 - 03201 VICHY CEDEX
04 70 30 17 17 - Fax 04 70 30 17 18
accueil@ville-vichy.fr - www.ville-vichy.fr

Le service accueil est ouvert
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h

JOINDRE NOS SERVICES

Accueil - Standard tous services 04 70 30 17 17
accueil@ville-vichy.fr

Secrétariat du Maire 04 70 30 17 17

Bureau des Adjoints au Maire 04 70 30 17 20

État Civil - Ouvert les lundis et mercredis de 8h30 à 17h30 et les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h 04 70 30 17 21

Affaires civiles et militaires - Élections 04 70 30 17 21

Urbanisme et permis de construire - Maison de l'Habitat 04 63 01 10 45
Entrée depuis l'accueil de l'Hôtel d'agglomération
9 place Charles-de-Gaulle habitat@vichy-communaute.fr

Espace Écoles 04 70 30 17 25

Restauration scolaire 04 70 30 55 04

Service des Sports 04 70 59 51 11

Protocole et relations avec les Associations 04 70 30 17 31

Maison des Associations 04 70 30 17 26

Voirie 04 70 30 17 11

Archives municipales 04 70 30 17 86

Police Municipale 04 70 30 17 28

- **Brigade verte** 06 84 55 24 61
- **Objets trouvés** - 14 place de l'Hôtel de Ville 04 70 30 17 28

Service règlementation 04 70 30 17 17
Foires et Marchés ; Gestion du domaine public (autorisation pour travaux et déménagement) ; Règlementation économique (taxi, dérogation repos dominical, ouverture tardive)

Service stationnement 04 70 30 17 28

Parking souterrain de la Poste 04 70 30 17 33

Dispositif de téléalerte
La Ville de Vichy et l'agglomération de Vichy Communauté sont dotées d'un système de transmission d'alertes (par SMS ou message vocal) afin de prévenir et d'informer la population en cas de risque majeur.
Inscrivez-vous sur **www.ville-vichy.fr/telealerte**



Centre Communal d'Action Sociale - 21 rue d'Alsace 04 70 97 18 50
Le CCAS vous propose des solutions pour favoriser la solidarité et l'insertion, privilégier l'autonomie, soutenir la famille et l'enfant, promouvoir la santé et faciliter l'hébergement : service du logement social - aides ménagères - portage de repas à domicile - emplois de services aux particuliers, gardes des enfants à domicile.

Centre social René-Barjavel - Bd Franchet d'Espèrey 04 70 30 43 20

Service Séjours et Stages Sportifs - Parc Omnisports Auvergne - Rhône-Alpes Vichy BP 92617 - 03206 VICHY CEDEX 04 70 59 51 09

Aéroport Vichy-Charmeil - 03110 Charmeil 04 70 32 47 15

Vichy Communauté 04 70 96 57 00
Communauté d'Agglomération - 9, place Charles-de-Gaulle
www.vichy-communaute.fr

Numéros d'urgence

URGENCES

Urgences médicales 15
Pompiers 18
Police ou Gendarmerie 17
Police Municipale - place de l'Hôtel de Ville 04 70 30 17 28
Police Nationale - Commissariat - 35 avenue Victoria 04 70 96 11 11
Gendarmerie - 16 avenue du Colonel Arnaud Beltrame 04 70 30 42 50
Centre Hospitalier de Vichy - boulevard Denière 04 70 97 33 33
Polyclinique La Pergola - allée des Ailes 04 70 30 13 07
Poste de secours « La Marina » - plan d'eau 04 70 59 51 11

DÉPANNAGE

Enedis dépannage 09 72 67 50 03
GRDF dépannage ..... 08 00 47 33 33 ou 0810 433 003
Eau potable 04 70 58 84 30
Fuite, coupure, incident sur le réseau public 24h/24h
Assainissement - Vichy Communauté 06 25 89 74 28
Problème sur les réseaux eaux usées et eaux pluviales
Astreinte eau potable 06 99 95 78 60
Orange dépannage 10 31

EMPLOI

France Travail - 650 avenue de la Liberté 3949
APEC - 222 bd Gustave Flaubert, 63000 Clermont-Ferrand 0 810 805 805
URSSAF - 9 rue Achille Roche, 03000 Moulins 0 806 801 525

TRANSPORTS

Kiosque MOBIVIE - 1 place de la Gare 04 70 97 81 29
Coopérative Vichy-Taxis - 1 place de la Gare 04 70 98 69 69
Agglomération Vichy Taxis - 59-61, avenue Thermale 04 70 31 99 99
Fourrière auto « Garage Chauvin » 04 70 31 25 50
109 route Nationale, Espinasse-Vozelle
Réseau TRANS'ALLIER - Info et réservation 0800 800 966
www.laregionvoustransporte.fr/cars-region/cars-region-de-lallier/
SNCF - Réservations 36 35

et contacts utiles

Aéroport de Clermont-Aulnat 04 73 62 71 00

LOGEMENT, HABITAT

Dans le périmètre du Site patrimonial remarquable (SPR) de Vichy, vous pouvez **bénéficier d'une aide de la Ville de Vichy et de Vichy Communauté pour rénover votre façade**, jusqu'à 20 % (aide maximum : 3 000 €) du montant des travaux (éligibles). Des fiches conseils sont à votre disposition pour « mieux valoriser le patrimoine »

Infos : www.ville-vichy.fr/urbanisme/fiches-conseils

Maison de l'Habitat - 9 place Charles de Gaulle
Service habitat 04 63 01 10 65
Service urbanisme 04 63 01 10 45

A.D.I.L. (Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) 04 70 98 18 45

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) 06 13 44 91 15

S.C.I.C. Habitat Auvergne Bourbonnais 04 70 30 99 80
19 avenue de Russie - 03700 Bellerive/Allier

Evolea - 55 allée des Ailes - Bat. A 04 70 31 27 56

Vichy Habitat 22 rue Jean Jaurès 04 70 30 57 40

Allier habitat 04 70 97 20 40
Allée Mesdames - 03300 Cusset
Ouverture du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h (sauf les mardis et jeudis agence fermée au public mais standard ouvert)

Logivie - 13 rue des Docks - 58000 Nevers 03 86 59 76 60

Action logement - Maison de l'Habitat 04 43 23 30 05
9 place Charles de Gaulle
Services et logement pour les salariés du secteur privé ..... www.actionlogement.fr

BANQUE DE FRANCE

Permanence les mardis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Sur rendez-vous uniquement 3414
Locaux du Centre Communal d'Action Sociale - 21 rue d'Alsace
..... www.banque-france.fr

Conciliateurs de Justice

Prenez rendez-vous directement auprès des conciliateurs :

M. HUBERT 07 71 66 39 55

M. MUET, permanences les 1er et 3e mardi après-midi de chaque mois 07 88 14 63 64

Mme TRESPEUX, permanences les 1er et 4e mercredi après-midi de chaque mois 06 45 65 02 39

Mme ROUX, permanences les 2e et 4e mardi matin de 9h à 12h de chaque mois 06 30 13 36 25

M. BERGAMINI, permanences le 2e mercredi de chaque mois de 14h à 17h 07 43 32 07 18

Défenseur des Droits - Permanences les lundis de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45. Contactez la mairie 04 70 30 17 17

Maison d'Information et du Droit

Centre Social « la Passerelle » à Cusset
Permanences d'orientation et d'information juridique (consultation gratuite avec avocats) sur RDV 04 70 97 25 90

BUREAUX DE POSTE

- **Place Charles-de-Gaulle** 36 31

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 12h. Heure de prise en charge du courrier : 16h30 en semaine et 11h45 le samedi

- **Vichy Jeanne d'Arc** - 144 rue Jean Jaurès 36 31

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Mardi de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30. Samedi de 9h à 12h - Heure de prise en charge du courrier : 16h en semaine et 12h le samedi

- **Relais Poste Urbain les Ailes : « Le Royal »** - 6 allée des Ailes à Vichy
- **Relais Poste Urbain Lardy « Bar-Presse »** - 21 rue du Maréchal Lyautey à Vichy
- **Relais Poste Urbain les Garêts « Proxy »** - 51, rue du Vernet à Vichy



Vichy pratique

1/ EFFECTUER DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

➥ Obtenir ses actes d'État Civil

- **auprès du Service Population** (État Civil, Affaires Civiles et Militaires)
Mairie de Vichy - Place de l'Hôtel de Ville
BP 42158 - 03201 VICHY CEDEX
04 70 30 17 21
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption

Plus besoin de passer en Mairie !
Remplissez vos formulaires de demande en ligne (actes de naissance, de mariage, de décès) en quelques clics et recevez les actes demandés dans les jours qui suivent (gratuit).
En ligne sur www.ville-vichy.fr/demarches-en-ligne

➥ Effectuer des demandes de titres et attestations

- **carte d'identité et passeport biométrique** : pour établir une demande de carte d'identité ou de passeport, il est impératif de prendre rendez-vous aux guichets du service population ou au 04 70 30 17 21. Le demandeur doit **se présenter personnellement** pour déposer son dossier (une 1/2 heure est nécessaire pour l'enregistrer) et retirer le Titre.
- **Identité numérique via le service « France Identité »**, un dispositif pratique et sécurisé pour valider votre identité lors de vos démarches en ligne.
- **attestation d'accueil**
- **recensement militaire** (filles et garçons)
- **légalisation de signatures**
- certificat de vie demandé par un organisme étranger
- **enregistrement des demandes pour le PACS**

Renseignements par téléphone au **04 70 30 17 21**
ou via mariages@ville-vichy.fr

Pour savoir où vous adresser et connaître dans le détail tous les justificatifs nécessaires à l'établissement d'un acte d'état civil, d'un titre ou d'une attestation, consultez le site www.servicepublic.fr

➟ S'inscrire sur les listes électorales

Vous êtes nouveau résident ou vous payez depuis 2 ans une contribution directe communale à Vichy (taxes foncière, d'habitation ou professionnelle), les inscriptions sont possibles toute l'année.

Les demandes d'inscription sont reçues à la Mairie de Vichy, au service Population - Bureau électoral, aux horaires indiqués précédemment et via le site internet **mon.service-public.fr** (Créez un compte pour accéder au catalogue des services et pour gérer vos documents en ligne).

Pour voter aux élections de 2027, inscription sur les listes électorales avant le 12 mars 2027.

Pour tout renseignement : 04 70 30 17 21 - ville-vichy.fr/elections

➟ Sous-Préfecture de Vichy

17 rue Alquié - 03200 Vichy - **04 70 30 13 50**

La Sous-Préfecture de Vichy est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et **l'après-midi sur rendez-vous uniquement** de 14h à 16h. Vérifiez les horaires d'ouverture sur le site de la Préfecture lannuaire.service-public.gouv.fr/navigation/auvergne-rhone-alpes/allier/sous_pref

Contact info pour cartes grises : pref-siv@allier.gouv.fr

• **France services :** Rendez-vous OBLIGATOIRE au **04 70 30 13 50**

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 16h
et le Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h

Démarches : Permis de conduire, Documents d'identité, Prime rénov, Caisses de retraite, Assurances, Finances publiques, etc.

2/ S'INFORMER

➟ « C'EST À VICHY », le journal de votre Ville

Il paraît tous les deux à trois mois et est distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres des foyers vichyssois. « C'est à Vichy » est disponible dans tous les lieux publics, Office de Tourisme, Mairie, Médiathèque et téléchargeable sur le site internet de la Ville : www.ville-vichy.fr/cav



➥ Agenda culturel, sportif et festif

Il paraît tous les deux mois et est distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres des foyers vichyssois avec le journal « C'est à Vichy ».



➥ Consultez aussi l'agenda « en ligne » :

agenda.ville-vichy.fr et annoncez vos événements en quelques clics sur plusieurs sites Internet via un formulaire unique : www.ville-vichy.fr

➥ www.ville-vichy.fr

Retrouvez **toute l'information pratique et l'actualité de la Ville**. Inscrivez-vous à la Newsletter !
Le site Internet de la Ville de Vichy vous permet également d'**effectuer de nombreuses démarches en ligne**.



➥ www.ville-vichy.fr/espaces-verts/

Vichy, Ville fleurie ! **Pour découvrir le patrimoine arboré de la Ville**, consultez notre site Internet consacré aux espaces verts. Jardinage participatif, parcs d'Allier, flore spontanée, îlots de chaleur...

➥ Priorité au direct !

La Ville de Vichy est présente sur @VilleDeVichy

➥ Bourse aux bénévoles



Envie de vous engager ? La Bourse des bénévoles met en relation les associations du territoire et les personnes souhaitant donner un peu de leur temps. Sport, culture, solidarité ou environnement : trouvez facilement une mission qui vous correspond et participez à la vie locale :

www.ville-vichy.fr/bourse-des-benevoles/

BOURSE des Bénévoles



3/ SPORT - LOISIRS - JEUNESSE

➟ Les équipements culturels, sportifs et les clubs sportifs

La Ville met à votre disposition des **installations sportives en libre accès** et **des aires de jeux** dans les Parcs d'Allier et les squares. Pour la pratique des sports individuels et collectifs, **Vichy compte près de cent clubs**.
Le programme **Vichy Vitalité** recense de nombreuses initiations pour pratiquer régulièrement une activité physique et adopter un mode de vie plus actif. www.ville-vichy.fr/sortir-bouger/loisirs
Pour les 10 à 16 ans : découvrez et initiez-vous à différentes activités sportives, l'été avec le *Pass'sport* et une semaine à chacune des petites vacances scolaires avec *mes vacances multisports*.
www.ville-vichy.fr/actualites/mes-vacances-multisports

➟ Les activités proposées par les Associations

Théâtre, chorale, ateliers manuels, jeux, informatique… : le service Associations de la Mairie se tient à votre disposition à la Maison des Associations, Place de l'Hôtel de Ville ou au **04 70 30 17 26**. Un Forum regroupant de nombreuses associations vichyssoises se déroulera en septembre 2027 de 10h à 18h au Palais des congrès. www.ville-vichy.fr/annuaire-associations/

➟ La vie scolaire et les activités du mercredi

Comment s'inscrire à l'école, au restaurant scolaire, aux accueils avant et après la classe, au centre de loisirs des mercredis ? Tout au long de l'année **« l'Espace Écoles »**, dédié à l'accueil des familles et situé au rez-de-chaussée de la Mairie, est à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner.
Sur Internet, les familles ont désormais un espace réservé pour accomplir plus facilement toutes leurs démarches : familles.vichy-communaute.fr, enfin toutes ces informations sont regroupées dans « Le petit journal de l'année scolaire 2026-2027 », disponible en Mairie et en lien sur ville-vichy.fr/ecoles



4/ CULTURE

La Médiathèque, le Conservatoire de Vichy Communauté, la Maison des Jeunes, le Centre Social René-Barjavel, l'Association des échanges avec les villes d'Europe proposent également aux enfants et aux adultes de nombreuses activités. Et bien entendu, l'Opéra et le Centre Culturel de Vichy, avec un programme à découvrir sur **www.opera-vichy.com**

Conservatoire de Vichy Communauté

3 avenue de la Liberté à Cusset 04 63 64 71 90
conservatoire@vichy-communaute.fr
www.vichy-communaute.fr/conservatoire/

Médiathèque Valery-Larbaud

106-110 rue du Maréchal Lyautey 04 70 58 42 50
mediatheque@ville-vichy.fr

VICHY CULTURE :

- **Opéra de Vichy** - 1 rue du Casino - 03200 VICHY
- **Centre Culturel de Vichy** - 15 rue du Maréchal Foch

Billetterie Opéra et Centre Culturel de Vichy
15 rue du Maréchal Foch 04 70 30 50 30
..... billetterie@vichyculture.fr

- **Galerie des expositions**

20 rue du Maréchal Foch 04 70 30 55 73
expositions@vichyculture.fr





5/ COMMERCES, FOIRES ET MARCHÉS

➟ Le dimanche à Vichy

Vichy bénéficie d'une dérogation en tant que ville touristique et thermale autorisant l'**ouverture des commerces du centre-ville le dimanche** mais aussi ceux du quartier Jeanne d'Arc. Au total, ce sont **440 commerces** dont un centre commercial, un cinéma et plus de **96 bars et restaurants** ouverts le dimanche.

➟ S'implanter et se développer à Vichy

Porteurs de projets et aide à l'installation pour le commerce et l'artisanat.
Direction du Projet de Ville 04 70 30 17 52

➟ Braderie

Les commerçants vichyssois et l'association Vichy Commerce organisent une grande braderie dans les rues du centre-ville à l'automne et au printemps.

➟ Le Grand Marché

Il accueille environ **45 commerçants** toute l'année ainsi que des producteurs fermiers en mezzanine les samedis matin (70 producteurs en période de forte production).
Horaires d'ouverture : Les matins de 7h à 13h, du mardi au dimanche.
Ouvert les jours fériés, le matin. Renseignements au 04 70 30 55 75.

➟ **Foire du mercredi autour du Grand Marché** de 8h30 à 13h (commerçants non-sédentaires : habillement, petits articles ménagers, accessoires de mode, bazar...). Plus de **200 places de stationnement gratuit** autour du Marché et de la Place Jean-Épinat.

➟ Les marchés de quartier

Place de l'Hôtel de ville : les mardis et jeudis de 8h à 13h.
Place Charles-de-Gaulle : les dimanches de 8h à 13h.
Place de la Victoire : les vendredis de 8h à 13h.


LE DIMANCHE À
les bonheurs de Vichy
CONCERTS - SHOPPING - THÉÂTRE - EXPOS - ANIMATIONS - SPORT
VICHY
WWW.VILLE-VICHY.FR

➟ Stationnement de surface

Stationnement gratuit :

C'est plus de 10 000 places sur l'ensemble de la ville et environ 1 500 places payantes dans le centre-ville.

Stationnement payant :

- **30 minutes gratuites** (possibilité de les cumuler avec du temps de stationnement payé).
- **Gratuit entre 12h et 14h** puis **après 18h** jusqu'à 9h le lendemain et **les dimanches.**
- Possibilité de payer son stationnement à l'horodateur et à distance via l'application **EASYPARK** sur son smartphone.

Abonnement résidents et professionnels :

- Renseignements à l'accueil du parking souterrain de la Poste (place Charles-de-Gaulle) : **04 70 30 17 33** du lundi au vendredi de 7h30 à 20h et à **parkingdelaposte@ville-vichy.fr**

ville-vichy.fr/stationnement





6/ SE DÉPLACER

➡ En train, TER, cars...

Autour de la gare, une véritable place publique, tournée vers la ville offre un espace d'échange entre les différents modes de transports : trains, TER, cars, bus urbains, transport à la demande et taxis.

➡ En bus urbains MOBIVIE

Pour tout savoir sur les transports scolaires contactez **Vichy Communauté au 04 70 96 57 00** ou sur les lignes de bus du réseau urbain, consultez **www.mobivie.fr**

Kiosque Mobivie : vente de titres de transports et de tickets à la boutique, 1 place de la Gare au **04 70 97 81 29**.

Téléchargez MOBIVIE et simplifiez vos déplacements au quotidien !

➡ À vélo

Vivélo, le service de location de vélos

Rendez-vous au Kiosque de la Gare, 1 place de la Gare à Vichy du lundi au samedi de 8h30 à 18h30.

Les stations Vélo électriques Libre-Service :

- Cusset centre
- Vichy - La Poste
- Bellerive - Parc omnisports
- Office de Tourisme de Vichy
- Gare de Vichy
- Pôle Universitaire
- Bellerive - Mairie
- Abrest - Mairie

Village-vélos : entre avril et novembre, 40 vélos en location à la Rotonde (vélos enfants, adultes, électriques, à hydrogène...)

Plusieurs itinéraires cyclables parcourent la ville :

- Un axe de 2,7 km entièrement matérialisé relie Cusset à Bellerive
- Le tour complet du Lac d'Allier : 6 km sans coupure pour passer d'une rive à l'autre et aussi profiter des berges de l'Allier.

- Un itinéraire depuis Vichy jusqu'au Stade Aquatique : depuis le pont de l'Europe, via le Parc Omnisports puis l'hippodrome jusqu'au rond-point de Boussange ou depuis le pont Jacques-Chirac en empruntant le circuit aménagé le long du Sporting et du golf, soit un grand tour de 9 km, mais aussi jusqu'à Charmeil et en direction du Vernet.
- Longue de 27 km, la **VOIE VERTE** traverse l'agglomération de Billy à Saint-Yorre. Baptisée **« Via Allier »**, cet itinéraire, entièrement en « site propre » est associé à des boucles découvertes afin de découvrir les richesses des centres villes et centres bourgs traversés.

➡ En trottinette

Depuis la rentrée 2021, une flotte de 100 trottinettes est mise à disposition des habitants par la société « Bird ».

➡ En bateau

Une navette fluviale permet de passer d'une rive à l'autre de l'Allier de mai à septembre. Ligne Rotonde - Sporting Golf (avec un trajet Rotonde-Hippodrome les jours de course hippiques).

➡ Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

L'espace urbain rend, chaque année, la circulation un peu plus facile aux personnes en situation de handicap : surbaissés de trottoirs, bandes d'éveil de vigilance, feux tricolores sonores à télécommande, gratuité de stationnement de surface... Le plan et la localisation des places réservées à Vichy sont disponibles sur le site **parking.handicap.fr** et via l'application handicap.fr
Plus de détails sur **www.ville-vichy.fr/accessibilite**
L'Hôtel de Ville accueille les personnes à mobilité réduite grâce à un ascenseur qui permet de desservir les bureaux des Adjoints, la salle des mariages, le salon d'honneur, etc. Au Palais des Congrès, une rampe et un ascenseur facilitent l'accès à la terrasse et à l'Opéra.

7/ TOURISME « VICHY DESTINATIONS »

Office de Tourisme et de Thermalisme
19 rue du Parc 04 70 98 71 94
tourisme@ville-vichy.fr - www.vichy-destinations.fr
Visites guidées, activités de loisirs, billetterie de spectacles, week-end clé en main, documentation, objets « Vichy » ou plan...

« Maison Vichy » - Boutique « Vichy mon Amour »
7 - 8 square de la Source de l'Hôpital 07 50 56 84 64
Palais des Congrès - 5 rue du Casino 04 70 30 50 50
(Privatisation, évènementiel, séminaire)

8/ LES QUARTIERS



WWW.VILLE-VICHY.FR/**QUARTIERS**

➡ Les assemblées générales des comités de quartiers

Vous vous intéressez à la vie de votre quartier, de votre ville. Vous souhaitez faire des propositions, trouver des réponses à vos questions ? Venez assister aux réunions organisées et animées par les comités de quartier en présence des élus et des services de la Ville. À vos agendas :

- **Graves - Romains**, vendredi 22 janvier à 18h, salle « La Barak »
- **Les Garêts**, lundi 25 janvier à 18h, salle des Garêts
- **Denière - Hôpital**, mardi 26 janvier à 18h, salle de la Mutualité
- **Les Ailes - Port de Charmeil**, samedi 30 janvier à 10h30, Centre René-Barjavel
- **République - Lac d'Allier**, samedi 30 janvier à 15h, salle de la Mutualité
- **Jeanne d'Arc - Les Bartins - Beauséjour**, lundi 1er février à 18h, salle de la Mutualité
- **Vieux Vichy**, mardi 2 février à 18h, Centre Culturel de Vichy
- **Champ Capelet**, mercredi 3 février à 18h, salle de la Mutualité
- **Thermal**, vendredi 5 février à 18h, salle des Fêtes de Vichy
- **Cœur de Ville - Jaurès - Victoria**, Samedi 6 février à 10h, salle des Fêtes
- **France - Croix Saint-Martin**, samedi 6 février à 15h, Parc du Soleil

Des visites de quartiers sont organisées chaque année à l'automne.
Toutes les dates sur : **www.ville-vichy.fr/quartiers/visites-et-reunions**





➥ Liste des comités de quartiers :

◗ LES AILES - PORT DE CHARMEIL
Président : Michel GOUGAUD
Centre Social René-Barjavel - Boulevard Franchet d'Espèrey - 03200 VICHY
06 78 84 87 36 - michelgougaud@orange.fr

◗ JEANNE D'ARC - BEAUSÉJOUR - LES BARTINS
Présidente : Catherine BOURGEADE
4 rue de Noyon – 03200 VICHY
06 15 21 51 74 - quartierjdarcbeausejourbartins@gmail.com

◗ VICHY CŒUR DE VILLE - JAURÈS - VICTORIA
Présidente : Claire FONTENEAU
Maison des Associations - Boîte 40 - Rue Marie-Marcelle Viraud - 03200 VICHY
06 75 83 93 20 - vichycoeurdeville@gmail.com

◗ LES GARÊTS
Co-Présidents : Martine BOURGOUGNON et Éric JACQUET
Salle des fêtes des Garêts - 39 rue des glycines - 03200 VICHY
06 82 27 95 14 ou 06 01 91 11 70 - bureaudesgarets@gmail.com

◗ RÉPUBLIQUE - LAC D'ALLIER
Présidente : Lucette BERIARD
64, Avenue Poncet - 03200 VICHY - 04 70 98 08 11
quartier.republique.lac.allier@orange.fr

◗ CHAMP CAPELET
Présidente : Évelyne GUYOT
32 bd du Sichon - 03200 VICHY - 06 67 11 07 77 - champ.capelet@gmail.com



◗ LES GRAVES - LES ROMAINS

Président : Gérard LAFAURE
La Barak - 16 rue de Venise - 03200 VICHY
Contact : Nicole LISTRAT - 07 60 84 73 86 - ass.desgraves@laposte.net

◗ FRANCE - CROIX SAINT-MARTIN

Présidente : Frédérique GELLA
Parc du Soleil - Avenue de France - 03200 VICHY - 07 82 43 76 83
comiteq2f@gmail.com - Site internet : quartier2france.home.blog

◗ VIEUX VICHY

Présidente : Françoise MALMENAIDE
Maison des Associations - BAL 55 - Rue Marie-Marcelle Viraud - 03200 VICHY
06 15 70 06 23 - quartiervieuxvichy@gmail.com
Site internet : www.quartiervieuxvichy.fr

◗ THERMAL

Présidente : Michelle LONDON
2 rue de Belgique - 03200 VICHY - 06 13 64 24 97
londonmichelle@orange.fr

◗ DENIÈRE - HÔPITAL

Présidente : Nicole RIALLAND-BAILLARD -
Vice-Présidente : Martine BREDILLAT
39 boulevard Dénière - 03200 VICHY
07 60 32 23 50 - 06 81 95 19 09
comite.deniere.hopital@free.fr

COMMENT SE DÉBARRASSER DE SES DÉCHETS ?

1 Dans les containers de votre immeuble

Poubelle noire = déchets résiduels

Poubelle jaune = déchets recyclables

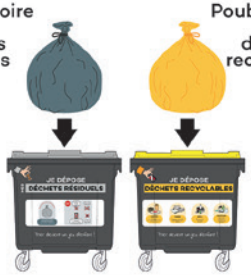

2 Dans un sac, sur le trottoir

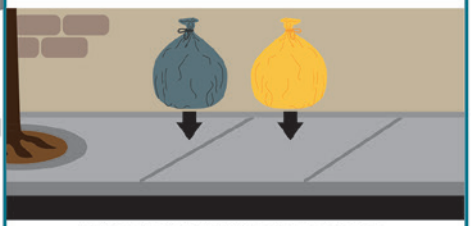

UNIQUEMENT le jour de collecte
(voir carte)

3 Dans un point d'apport volontaire

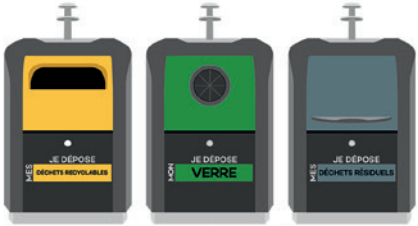

En accès libre 24h/24

100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT
SAC/BAC/COLONNE JAUNE

LÉKO
L'ÉCO-ORGANISME NOUVELLE GÉNÉRATION

VICHYCOMMUNAUTÉ

WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR
SERVICE GESTION DES DÉCHETS
AMBASSADEUR_TRI@VICHY-COMMUNAUTE.FR
04 70 96 57 00

Secteur extérieur
• Ordures ménagères :
le vendredi matin dès 4h
• Recyclable :
le mercredi matin dès 4h
Sortie des bacs ou sacs la veille à partir de 18h30

Secteur centre-ville
• Ordures ménagères :
le vendredi soir dès 19h
• Recyclable :
le mercredi soir dès 19h
Sortie des bacs ou sacs entre 18h30 et 19h



Vichy, ville propre

1/ COLLECTE ET DÉCHÈTERIES

➟ Collecte des déchets ménagers

La collecte des déchets au porte à porte a lieu une fois par semaine, y compris les jours fériés : une fois pour les **déchets recyclables le mercredi** (sacs ou bacs jaunes) et une fois pour les **déchets résiduels le vendredi** (sacs ou bacs gris). Pour connaître les horaires de collecte dans votre quartier, reportez-vous à la carte pages 28-29.

➟ Les points d'apport volontaire

Les habitants de Vichy disposent de plusieurs bornes par quartier où déposer leurs restes alimentaires en vrac ou dans un sac papier kraft uniquement.
Déchets admis : épluchures de fruits et légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, laitages, viande et poisson, os et noyaux, sachets de thé et tisanes, marcs et filtres à café, mollusques et crustacés, aliments périmés ou non consommés... soit tous les restes alimentaires des foyers.

D'autres solutions de tri à la source sont proposées aux habitants de Vichy comme l'acquisition de **composteurs individuels au tarif préférentiel de 10 €.**

☛ Info sur : **www.vichy-communaute.fr/collecte-des-biodechets/**

➟ Recyclerie

12 chemin de la Perche - Cusset 04 70 96 77 52
Fermé les dimanches et les jours fériés contact.recyclerie@siel.pro
recycleriesiel.com

Magasin - lundi 14h - 17h / du mardi au samedi : 9h - 12h et 14h - 17h
Dépôts d'objets - du lundi au samedi : 8h30 - 12h et 14h - 17h

➟ Encombrants

Collecte sous certaines conditions
Inscription en ligne ou auprès de l'accueil Nicollin 04 22 53 03 55
www.vichy-communaute.fr/services/tri/collecte-des-encombrants/





➡ Les déchèteries - **L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES SE FAIT VIA UN BADGE**

Modalités pour l'obtention du badge, prendre contact avec le service de la gestion des déchets 04 70 96 57 00
acces-decheterie-cusset.horanet.com

Charmeil - « Les Grands champs » 06 84 83 96 04
Du lundi au samedi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Cusset - 10 chemin de la Perche 04 70 96 22 61
Du lundi au vendredi : 8h - 11h50 et 14h - 17h50
Le samedi : 8h - 11h50 et 14h - 16h50

Saint-Germain/Seuillet - ZI du Coquet 06 85 01 72 14
Du mardi au samedi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Saint-Yorre - Avenue des Sources 06 85 01 72 15
Du mardi au samedi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Le Mayet-de-Montagne - ZA de Mornier 06 85 01 72 17
Les mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés

En cas de fortes chaleurs, les horaires et/ou jours d'ouverture de nos déchèteries sont susceptibles d'être adaptés.
*Info sur **www.sictomsudallier.fr** ou au **04 70 45 51 67***

• Pour toute question concernant la fourniture des sacs jaunes s'adresser au
Service de la gestion des déchets de Vichy Communauté
04 70 96 57 00

Pour retirer gratuitement les sacs jaunes s'adresser à l'accueil de l'Hôtel d'agglomération (9 place Charles-de-Gaulle), **les lundis, mercredis et vendredis entre 8h30 et 12h30** munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ..... ambassadeur_tri@vichy-communaute.fr

2/ MON CHIEN EN VILLE

ESPACES LIBERTÉ

A1 - Plage Napoléon III A2 - Square Croix Saint-Martin

51 BORNES « TOUTOUNETS »

Les sacs à déjections sont également disponibles en Mairie

27 ESPACES CANISITES

1 - avenue des Célestins
2 - rue Laprugne
3 - place Charles-de-Gaulle
4 - square de l'église Saint-Louis
5 - parc des Célestins
6 - square de la Tour de l'horloge
7 - square du Général Leclerc
8 - parc des Sources
(parking Palais des Congrès)
9 - parc des Sources (rue Petit / rue du Parc)
inaccessible pendant les travaux
10 - boulevard de Lattre de Tassigny
(contre-allée face à la rue des Alpes)
11 - square de la République ouest
(côté avenue Poncet)
12 - square de Constantine
13 - boulevard de l'Hôpital
(angle rue de Marseille)
14 - parc Napoléon III (Bd des États-Unis face à la rue de Belgique)
15 - parc Napoléon III (côté plage Nord)
16 - boulevard des Graves
(angle Bd de la Mutualité)
17 - Avenue de France
18 - square Neillot (rue des Anémones)
19 - parc des Ailes (côté Nord)
20 - place Pierre-Victor Léger
21 - stade annexe (promenade rive droite)
22 - square Denière (rue de Bordeaux)
23 - place Jean-Épinat
24 - square des ânes
25 - rue d'Alsace (parking Pôle d'Activité Tertiaire)
26 - contre-allée rue de Vendée
(côté avenue de Gramont)
27 - rue de Chateaudun
(angle Bd urbain)



WWW.VILLE-VICHY.FR/**VILLE-PROPRE**

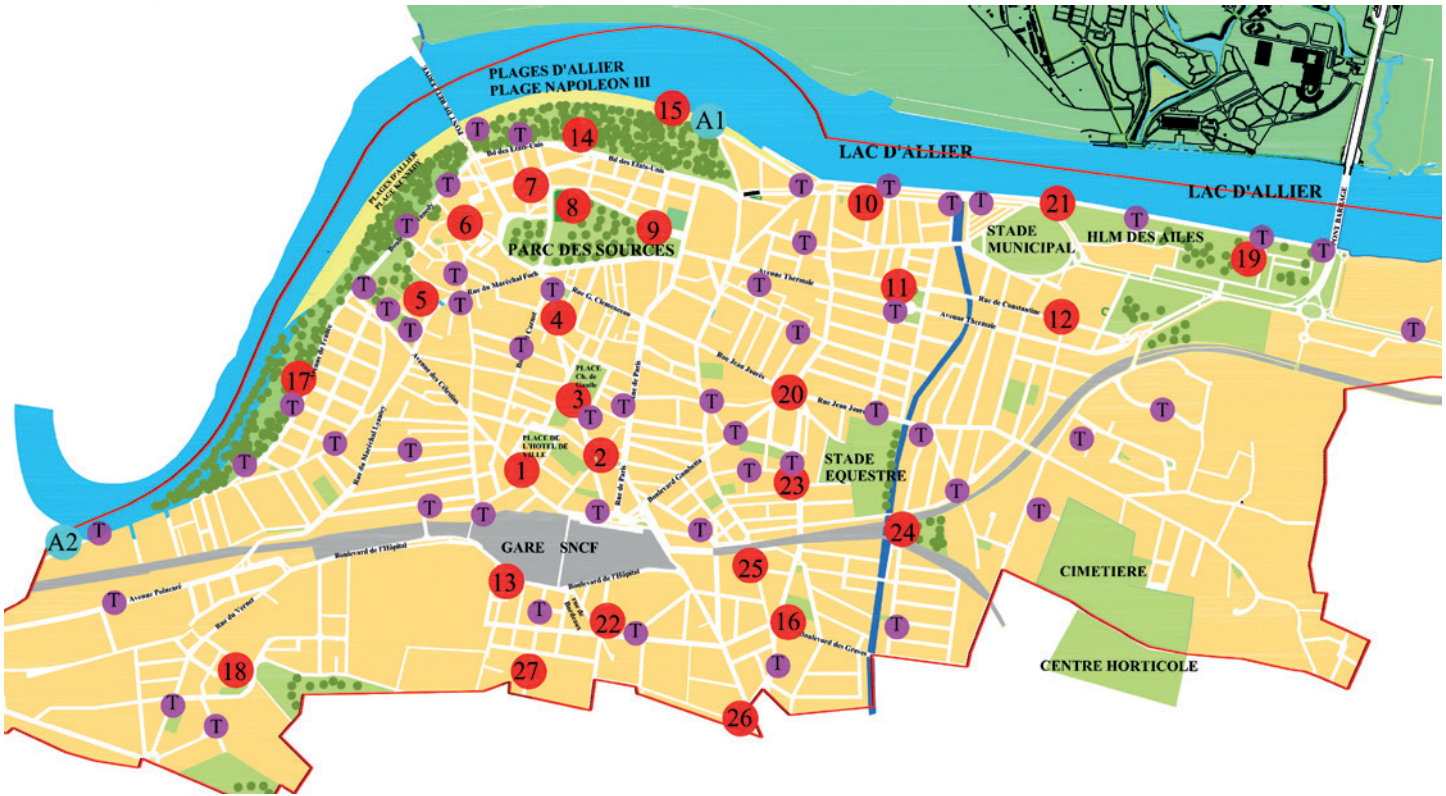
PLAGES D'ALLIER
PLAGE NAPOLEON III
LAC D'ALLIER
LAC D'ALLIER
PARC DES SOURCES
STADE MUNICIPAL
HLM DES AILES
STADE EQUESTRE
GARE SNCF
CIMETIERE
CENTRE HORTICOLE
A1
A2
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27

Le Conseil Municipal



LE MAIRE

Frédéric AGUILERA, Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté
Vice-Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

LES ADJOINTS



Charlotte BENOIT - 1e Adjointe
Déléguée aux Travaux, à l'urbanisme, au commerce, à la dynamisation du centre-ville et au beau dans la ville



Évelyne VOITELLIER - 3e Adjointe
Déléguée à la Santé, à la prévention, au handicap, et à la « Cité de la longévité »



Valérie LASSALLE - 5e Adjointe
Déléguée à la Sécurité du quotidien, aux Ressources Humaines et à l'administration générale



Marie-Laurence CANEVET - 7e Adjointe
Déléguée aux Solidarités, à l'inclusion, aux parcours de vie et au logement social



Béatrice BELLE - 9e Adjointe
Déléguée aux Finances, à la performance de l'action publique, à la transformation numérique



Yves-Jean BIGNON - 2e Adjoint
Délégué à la Culture, au patrimoine, au thermalisme, à la politique mémorielle, au rayonnement international et à l'Unesco



Henri SARRE - 4e Adjoint
Délégué aux Transitions climatiques, à la biodiversité, à la nature en ville, à l'eau et aux mobilités apaisées



Edouard AUBERGER - 6e Adjoint
Délégué aux Écoles, à la réussite éducative, à la jeunesse et à la citoyenneté



Jérôme CURY - 8e Adjoint
Délégué au Sport, au tourisme, aux congrès, aux animations et à la vie associative

Le Maire, les Adjoints et les Conseillers reçoivent pour des questions relevant de leurs délégations. Pour tout rendez-vous, contactez le **04 70 30 17 20**
secretariat-adjoints@ville-vichy.fr

Permanence des élus au Grand Marché de 10h à 12h, le dernier samedi de chaque mois.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

William PASZKUDZKI, Christiane LEPRAT, Patrick BLETHON, Arlette MARASZEK, Claude MALHURET, Anne-Sophie RAVACHE, Catherine DUBREUIL, Muriel CUSSAC

GROUPES D'OPPOSITION

« LA DROITE UNIE POUR VICHY » :
Grégory CHAMBON, Éléonore BAYLE

« UNION DES GAUCHES VICHYSSOISE » :
Hussein BONAUD

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Foudil MEDDAHI
Délégué au commerce et à l'artisanat



Jean-Philippe SALAT
Délégué à la revitalisation du Vieux Vichy



Jean-Louis GUITARD
Délégué aux échanges européens



Anne-Claire ECHARD
Déléguée au développement de l'offre de soin et Présidente de la commission « Cité de la longévité »



Linda PELISSIER
Déléguée au Patrimoine immatériel



Jean-Louis GUITARD
Délégué aux jumelages



Alexis BOUTRY
Délégué aux espaces verts



François GAULTIER
Délégué à la sécurité



Virginie DUMAS
Déléguée à la sécurité des établissements recevant du public, à la propreté et à la salubrité
Correspondant défense



Linda PELISSIER
Déléguée à la transmission des valeurs républicaines, à la cohésion civique, aux manifestations mémorielles



Anaïs DEVEDEUX
Déléguée à l'autonomie et au lien social des seniors



Marie-Odile COURSOL
Déléguée à la Vie associative et aux quartiers



François SAGEOT
Délégué au renforcement de la destination active et aux grands évènements



Matthieu ZARDET
Délégué au budget et à l'évaluation des politiques publiques



Matthieu BOUDET
Délégué au pouvoir d'achat, à la transformation numérique et au projet de Ville



Corinne IBARRA
Déléguée au développement du mécénat et des partenariats et au projet de Ville

Le Conseil Municipal des Jeunes



Le Conseil Municipal des Jeunes est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté permettant aux jeunes de participer à la vie de leur commune. C'est aussi un lieu de dialogue entre élus adultes et représentants des enfants qui proposeront au Conseil Municipal leurs propres projets ou propositions d'action.

À Vichy, 24 élèves de CM1 et CM2 sont élus. De nouvelles élections pour renouveler l'autre moitié du Conseil Municipal Jeunes ont été réalisées les 13 et 15 octobre 2026.

➡ **Les élus - Mandat 2026-2027 :**

Arthur MAGNE, Apolline TARANTINI, Timothée VIGNAUD GIULIANI, Layal DERRAR, Joud BOULAABI, Camelia LAGHRISSI, Adam ZAMOURI, Sara AHMADI, Grégoire ACQUAVIVA, Violette CARLETTI MALARMEY, Louis-Marie DROUELLE, Élise YTIER, Hidaya SAOU, Rosa SAMADI, Ibrahima DRAMÉ, Camilya ACHBIKOU, Macéo CHATAIGNER, Juliette MINA, Matéo VALENÇA, Emma GOMES, Adrien ZAIRI, Maram BOUZID, Joudi NAJM, Joudia RÉGRAGUI.

Suivez la ville de Vichy sur les réseaux sociaux



www.ville-vichy.fr

www.facebook.com/VilleDeVichy
www.x.com/VilleDeVichy
www.instagram.com/VilleDeVichy
www.linkedin.com/company/VilleDeVichy